



Tentative effraction , remboursement assurance

Par **cyrildel**, le **07/05/2014** à **23:07**

Bonjour suite a une tentative d effraction nous avons du faire appel a un serrurier car la serrure était cassé.

le devis est de 1400 euro pour l ouverture + changement de la serrure(porte blindée)

Après renseignement auprès de mon assurance , nous avons une franchise de 211 euros à payé .

Nous envoyons alors la facture a notre assureur et à notre surprise l assurance nous indique qu après étude de leur expert et modification de la facture par ce dernier ils nous rembourse moins que prévu !!!

Donc en gros au lieu de payer une franchise de 211 euro je me retrouve en payer une de 311 .

L assurance et l expert ont ils le droit de modifier un devis a leur bon vouloir ?

D ailleurs ils ne m ont pas fait passer la facture modifiée

de plus, après vérification sur internet sur ce model de serrure la facture a l air correcte

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **08/05/2014** à **06:35**

bonjour,

Si vous relisez les conditions générales des contrats il appartient à l'assuré de chiffrer sa réclamation par devis dans le cas présent.

Ce devis est alors soumis à un expert qui juge de sa validité: conformité du marché, réalité

des pièces à remplacer

Le problème récurrent est que certaines entreprises gonflent les devis quand ils sont destinés à l'assurance; ce qui entraîne un abattement sur la proposition d'indemnisation.

Par **cyrildel**, le **08/05/2014** à **10:17**

merci "Chaber" pour votre réponse.En gros l assureur fait un peu comme il veut 100 euro sur 1400 euro c est pas vraiment ce que j appel gonflé les tarif surtout que le serrurier nous a montré ses tarif avant de commencer l intervention, sans savoir si l assurance allé jouer.

Par **chaber**, le **08/05/2014** à **14:22**

bonjour

avez-vous demandé le rapport d'expertise pour comparer avec le devis de l'entreprise?

Par **cyrildel**, le **08/05/2014** à **21:58**

c est ce que je compte demander a l assurance pour voir ou ils estiment que c est trop chere